

Zeitschrift: Horizons : le magazine suisse de la recherche scientifique
Herausgeber: Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique
Band: - (1991)
Heft: 11

Rubrik: Nouvelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.02.2026

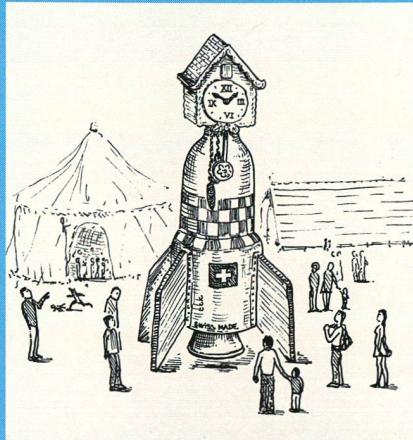
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nouvelles

A ne pas rater

Dévinette: elle mesure 6 hectares, elle est ouverte jusqu'au 27 octobre 1991, et il ne faut pas la manquer... Qu'est-ce que c'est?

Réponse: «Heureka» bien sûr, une formidable exposition sur la recherche scientifique qui se tient à



Zurich. Plus de 1000 chercheurs des hautes écoles, des établissements techniques supérieurs et des laboratoires privés y participent. Des artistes et des architectes en ont conçu la présentation: une tour de bois de 50 mètres de haut, accessible par une rampe hélicoïdale et dont les 9 étages renferment l'histoire de la science depuis les civilisations antiques jusqu'à nos jours; un palais fait de huit immenses tentes dans lesquelles toutes les disciplines de la science moderne sont abordées; des ponts suspendus; des animations spectaculaires; des expériences à mener soi-même; des instruments techniques que le visiteur peut (enfin) toucher... Heureka présente non seulement l'état de la recherche scientifique en Suisse, mais englobe aussi les aspects sociaux, écologiques et économiques.

Le Fonds national, l'initiateur de l'exposition, tiendra un comptoir d'information dans la tente No 1. On

pourra notamment y trouver des documents sur les huit universités cantonales et les deux écoles polytechniques fédérales du pays.

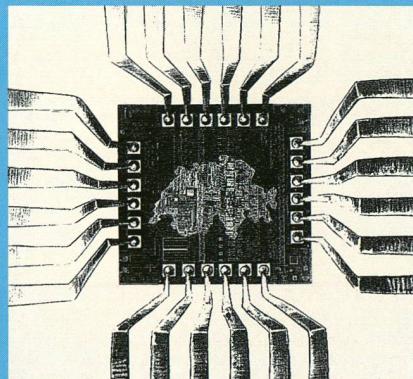
Renseignements pour «Heureka»: Zürcher Forum, Gemeindestrasse 48, 8032 Zürich Tél. 01/251 24 75

Programmes prioritaires

Cette année, le Parlement fédéral délibère au sujet des crédits 1992-1995 en faveur de l'encouragement de la recherche. Au cœur des débats se trouvent des montants très importants pour un enjeu qui ne l'est pas moins: les *programmes prioritaires*, destinés à renforcer la recherche dans des domaines importants pour l'avenir économique et social du pays.

Trois programmes prioritaires sont gérés par le Fonds national, à savoir l'un consacré à l'informatique, un autre à la biotechnologie et un troisième à l'environnement.

Dans une première phase, en juin et en juillet prochains, le Fonds national désignera les membres des



trois groupes d'experts attachés aux trois programmes. Chaque groupe aura pour tâche principale d'élaborer un plan d'exécution fixant les objectifs et les priorités à respecter par les chercheurs. Ces documents seront ensuite soumis au Département fédéral de l'intérieur pour approbation. Lorsque les Chambres auront pris

leur décision, en septembre ou en décembre 1991, les programmes prioritaires seront mis au concours auprès des scientifiques (octobre 1991 ou janvier 1992), afin qu'ils proposent leurs esquisses de projet en 5 pages maximum. Les experts se prononceront d'abord sur ces esquisses; ils demanderont ensuite aux chercheurs retenus de rédiger des requêtes plus détaillées.

Les travaux de recherche proprement dit pourraient commencer dès la seconde moitié de 1992.

Sous la loupe

Pour donner suite à une intervention parlementaire, l'Office fédéral de l'éducation et de la science a mandaté plusieurs groupes d'experts afin d'évaluer les principales institutions chargées de la gestion et de l'encouragement de la recherche scientifique dans le pays.

C'est ainsi que, entre mai et août 1990, le Fonds national a été l'objet de l'une de ces expertises. Il ressort que la fondation joue un rôle capital: elle fixe l'échelle de référence qui permet d'évaluer la qualité de la recherche suisse.

Cela s'explique pour deux raisons. Premièrement, le Fonds national est un organisme disposant d'une vue d'ensemble sur pratiquement tous les milieux scientifiques. Deuxièmement, avant d'attribuer ses subventions, il doit sans cesse juger de la valeur des projets de recherche qui lui sont soumis. A ce titre, il constitue un outil majeur pour définir la politique nationale de la science, conclut le rapport.

HORIZONS paraît trois fois par an et existe aussi en version allemande (HORIZONTE). Le choix des sujets de ce numéro n'implique aucun jugement qualitatif de la part du Fonds national, mais vise à montrer la diversité des recherches qu'il encourage.

Il est possible de recevoir gratuitement et régulièrement HORIZONS en s'adressant au : Fonds national suisse de la recherche scientifique, Service d'information, case postale 8232, 3001 Berne. Téléphone: (031) 27 22 22 Télécopie: (031) 23 30 09